



LABORATOIRE D'ECONOMIE  
ET DE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL  
(UMR 6123)

6x6  
L'Alcazar,  
*Mardi 27 Septembre 2011*

Mario Correia et Philippe Mossé

35 avenue Jules Ferry - 13626 Aix-en-Provence

[www.lest.cnrs.fr](http://www.lest.cnrs.fr)

Tél +33 (0) 4 42 37 85 30

Fax +33 (0) 4 42 26 79 37

[philippe.mosse@univmed.fr](mailto:philippe.mosse@univmed.fr)



## Méthode simplifiée 6x6

# Les 4 questions posées à la salle

1. Pour vous, qu'est ce que la santé au travail ?
2. Selon vous, avec qui avez vous besoin de coopérer sur la santé au travail ?
3. Pour vous, quel devrait être le rôle des représentants du personnel dans les problèmes de santé au travail ?
4. Pour vous, quelles seraient les pistes d'action pour que la santé au travail des salariés soit mieux prise en compte ?

# Question 1 :

## Pour vous, qu'est-ce que la santé au travail ? :

« **C'est notre Graal** »

- Réponse et mot clé omniprésent « bien-être » : merci l'OMS !  
(puis : « prévention », « harmonie /épanouissement »)

Pourquoi ? :

- Référentiel : la médecine ; le « travail » n'est qu'un décor, un contexte dont la spécificité ne va pas de soi; le syndrome « santé publique » ?
- Quand même, spécificité de la santé au travail
  - relation de travail n'est pas une relation sociale comme une autre ; inscrite dans le collectif : « santé = cohésion »
  - équilibre relation travail / hors travail
  - « obligation de l'employeur »  
(transfert dans l'entreprise du « paternalisme » médical ?)

## Question 2 :

### Avec qui avez vous besoin de coopérer sur la santé au travail ? :

**« La santé au travail, c'est l'affaire de tous »**

- Réponses majoritaires : « avec tout le monde »...  
Professionnels des professions :  
Vous avez « besoin de coopérer avec les personnes ou les instances avec lesquelles vous coopérez déjà ou avec lesquelles vous « devez » coopérer.
- Dans l'ordre : « le patron », le CHSCT, l'inspection du travail...
- Plus rares : les infirmières du service santé au travail, la DIRECCTE
- Encore plus rares : « les experts externes », les « élus », responsable d'agence, les confrères traitants, les « chercheurs »

# Une tension :

## Question 1 / Question 2 ?

- Une définition large (type « OMS ») : citoyenne, politique
  - Une pratique étroite, professionnelle, technique ?
  - Deux explications :
    - Soit un effet d'annonce Alcazar  
« médecine » plutôt que « santé »  
ou ... manque d'imagination ?
    - Soit une tension court terme – long terme  
« routine » / utopie
- ... Mais il reste une demi-journée

## Question 3 :

# Rôle des représentants du personnel

- Rôle d'alerte et de contrôle (*connaissance réelle du travail*)
- Prévention (*posture politique*)
- Médiation et coopération (*direction / médecins et salariés / tiers*)
- Relations particulières aux salariés (*information et défense*)
- Relations individuel et collectif

## Question 4 : Pistes d'action

- La santé comme problème général
- La santé est un problème politique
- Plus de sanctions et de moyens  
(loi, sanction déléguée, indépendance  
mais qui ? CHSCT, médecins du travail,  
moyens : plus de monde, plus de temps)
- Changement de représentation (DRH entreprise mais aussi salariés)
- Meilleure gestion (indicateurs, analyse du travail, DU)
- Meilleure coopération entre les acteurs